

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba

Siège social Boulevard 14 Janvier 2011 – 4039 Sousse

La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2017. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes : Mr Ali LAHMAR (Cabinet d'Audit et de Consultants) et Mme Rawdha BEN ARFI (CTEC).

GROUPE MARHABA
BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2017
ACTIF

LIBELLES	Notes	31/12/2017	31/12/2016
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations incorporelles	1	20 731 223	32 667 057
- Amortissements	2	(1 584 678)	(1 406 723)
Ecart d'acquisition	3	10 323 277	10 323 277
- Amortissements	4	(6 897 085)	(6 502 841)
Immobilisations corporelles	5	708 635 487	662 737 591
- Amortissements	6	(366 308 114)	(321 258 351)
Immobilisations financières	7	101 573 674	84 290 041
Titres mis en équivalence	8	4 264 562	4 219 895
- Provisions	9	(19 266 480)	(3 942 002)
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		451 471 867	461 127 945
Autres actifs non courant	10	926 891	2 997 987
Impôts différés actifs	11	13 059 143	12 845 896
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		465 457 901	476 971 828
ACTIFS COURANTS			
Stocks	12	61 661 932	54 049 083
- Provisions	13	(1 569 180)	(434 100)
Clients et comptes rattachés	14	33 144 220	27 228 324
- Provisions	15	(5 623 061)	(4 653 089)
Autres actifs courants	16	42 245 015	35 919 738
- Provisions	17	(836 128)	(582 066)
Placements et autres actifs financiers	18	25 067 053	20 913 038
- Provisions	19	0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	20	21 970 429	6 656 155
- Provisions	21	0	0
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		176 060 280	139 097 084
TOTAL DES ACTIFS		641 518 181	616 068 912

GROUPE MARHABA
BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2017
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

LIBELLES	Notes	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES			
Capital de la société HÔTEL MARHABA	22	847 710	847 710
Réserves consolidées	23	93 699 677	91 033 255
Résultat net de l'exercice (part du groupe)	24	(4 037 472)	(10 478 978)
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE		90 509 915	81 401 987
INTERETS MINORITAIRES			
Capitaux propres part des minoritaires	25	161 183 293	172 211 702
Résultat net de l'exercice part des minoritaires	26	10 313 287	2 680 905
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		262 006 495	256 294 594
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	27	183 799 800	216 326 875
Autres passifs financiers	28	0	0
Impôts différés passifs	29	6 319 305	6 507 362
Provisions pour risques & charges	30	9 361 967	9 134 497
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		199 481 072	231 968 733
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	31	51 965 548	35 805 780
Autres passifs courants	32	40 346 560	35 600 085
Concours bancaires et autres passifs financiers	33	87 718 506	56 399 720
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		180 030 614	127 805 585
TOTAL DES PASSIFS		379 511 686	359 774 318
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		641 518 181	616 068 912

GROUPE MARHABA
BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2017
ETAT DE RESULTAT

LIBELLES	Notes	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	34	260 466 249	176 160 250
Autres produits d'exploitation	35	4 886 990	3 255 396
Production immobilisée	36	14 789	25 554
Total des produits d'exploitation		265 368 028	179 441 200
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variations des stocks de produits finis et des encours	37	(4 673 559)	5 159 347
Achats de marchandises consommées	38	0	0
Achats d'approvisionnements consommés	39	(118 680 313)	(94 927 536)
Charges de personnel	40	(53 259 722)	(43 670 996)
Dotations aux amortissements et aux provisions	41	(40 001 732)	(39 792 569)
Autres charges d'exploitation	42	(32 744 326)	(25 463 795)
Total des charges d'exploitation		(249 359 652)	(198 695 547)
RESULTAT D'EXPLOITATION		16 008 376	(19 254 347)
Charges financières nettes	43	(18 584 957)	(15 605 471)
Produits des placements	44	9 971 069	25 203 981
Autres gains ordinaires	45	3 602 075	1 130 530
Autres pertes ordinaires	46	(1 668 660)	(1 409 845)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		9 327 903	(9 935 152)
Impôt sur les sociétés	47	(2 300 201)	2 477 602
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		7 027 702	(7 457 550)
Elements extraordinaires (Gains/Pertes)	48	(752 874)	(141 973)
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		6 274 827	(7 599 523)
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		6 274 827	(7 599 523)
Effet des modifications comptables (net d'impôt)	49	0	0
RESULTAT CONSOLIDE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		6 274 827	(7 599 523)
Quote part du résultat mis en équivalence		988	(198 550)
RESULTAT CONSOLIDE NET		6 275 815	(7 798 073)
Part du groupe		(4 037 472)	(10 478 978)
Part des minoritaires		10 313 287	2 680 905

Groupe MARHABA**Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2017 - Exprimé en D T****Etat de flux de trésorerie**

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net de l'exercice (Part du groupe)	-4 037 472	-10 478 978
Résultat net de l'exercice (Part des minoritaires)	10 313 287	2 680 905
Ajustement pour		
* Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	988	198 550
* Impôts différés	209 054	-3 079 824
* Amortissements et provisions	38 419 434	39 201 324
* Plus ou moins values de cessions	-1 933 414	279 315
* Produits des placements	-9 617 935	-25 079 004
* Pertes et gains de change	-361 085	1 014 322
* Production immobilisée	-2 583 926	-1 550 793
* Quote-part des subventions d'investissements	-458 891	-260 798
* Variation des		
- Stocks	-7 612 848	1 445 790
- Créances	-5 915 896	325 489
- Autres actifs courants	-6 325 277	-14 189 778
- Fournisseurs	-634 346	-747 183
- Fournisseurs d'immobilisations	16 159 768	-2 571 141
- Autres passifs courants	4 746 475	2 655 727
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	30 367 916	-10 156 078
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-37 221 440	-28 626 241
Décaissements provenant d'acquisition d'autres actifs non courants	-206 777	-248 318
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	777 396	1 255 258
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-2 911 895	-1 442 456
Encaissements / décaissements provenant des prêts aux personnels	-17 813	-30 250
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières et des placements courants	5 652 313	24 563 113
Encaissements provenant des dividendes	9 582 001	8 023 444
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-24 346 216	3 494 550
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Paiement dividendes hors groupe	-4 197 164	-1 891 706
Encaissement provenant des emprunts	66 226 121	85 712 559
Remboursement des emprunts	-58 450 855	-60 670 248
Encaissement suite à l'émission des actions	100 300	1 500 000
Encaissement provenant des subventions	1 157 996	285 077
Décaissements aux sociétés du groupe non consolidés	-11 310 085	
Encaissement provenant des sociétés de groupe non consolidés	452 150	
Modifications comptables	-210 248	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-6 231 784	24 935 681
Incidence de variation de taux de change sur liquidités et équivalents de liquidité	1 012 471	-496 587
VARIATION DE TRESORERIE	802 386	17 777 567
VARIATION DE TRESORERIE	802 386	17 777 567
Trésorerie au début de l'exercice	23 041 100	5 263 533
Trésorerie à la clôture de l'exercice	23 843 486	23 041 100

Groupe de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA

Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2017

1. INFORMATION GENERALE

MARHABA est un groupe de sociétés touristiques, de santé, agricoles, de promotion immobilière et industrielle, opérant en Tunisie à travers des domaines d'activités différentes – tourisme, santé, industrie de fluor et autres. Le groupe exerce ses activités sur le territoire tunisien, et il n'a aucune filiale étrangère.

La société mère du groupe est la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA, qui est une société anonyme ayant une activité touristique. La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA est établie et domiciliée à Sousse.

La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA est classée par le CMF comme étant une société faisant appel public à l'épargne.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODE D'EVALUATION

Les comptes sociaux des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2017, arrêtés selon les principes comptables tunisiens, ont servi de base pour l'établissement des états financiers consolidés.

Toutefois,

- Les états financiers de la SMVDA MRAISSA, RESIDENCE AMILCAR, CTDT JAWHARA n'étant pas disponibles, ces filiales ne sont pas incluses dans les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2017.
- A la date de la publication des états financiers consolidés, les sociétés SAHRA DOUZ, les SABLES D'OR et TUNISIE PETROLIUM ne nous ont pas communiqués les procès verbaux de leurs conseils d'administration qui ont arrêté leurs états financiers clos au 31 décembre 2017.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

2.1 Principes de base

Les états financiers consolidés ont été préparés suivant les normes comptables tunisiennes.

Les états financiers consolidés sont préparés selon la convention du coût historique, celle-ci étant modifiée pour tenir compte de :

- La réévaluation de titres de transaction et placements immobiliers.
- La réévaluation libre des terrains de la STPT Salwa City – Tej Marhaba. La plus value de réévaluation est de 17.795.296 dinars selon l'expert immobilier chargé de la mission de réévaluation.

Conformément aux dispositions du paragraphe 24 de la norme 35 relative aux états financiers consolidés, les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputées aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

Conformément aux dispositions du paragraphe 17 de la norme 36 relative aux participations dans les entreprises associées, si, selon la méthode de mise en équivalence, la quote-part de l'investisseur dans les résultats déficitaires d'une entreprise associée est égale ou supérieure à la valeur comptable de la participation, l'investisseur cesse habituellement de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires sont provisionnées dans la mesure où l'investisseur a assumé des obligations ou a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise associée afin de remplir les obligations de cette dernière que l'investisseur a garanties ou pour lesquelles il s'est engagé par quelque moyen que ce soit. Si l'entreprise associée enregistre ultérieurement des bénéfices, l'investisseur ne reprend en compte sa quote-part dans ces profits qu'après qu'elle ait dépassé sa quote-part de pertes nettes non prises en compte.

2.2 Participation dans les entreprises sous contrôles exclusifs

Les participations dans les entreprises sous contrôle exclusif sont comptabilisées par intégration globale.

Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société afin de tirer avantages de ses activités.

Il en résulte trois formes du contrôle exclusif :

A/ le contrôle exclusif de droit

Le contrôle exclusif de droit résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre société, sauf si dans des circonstances exceptionnelles, il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

B/ le contrôle exclusif contractuel

Le contrôle exclusif contractuel existe lorsque le groupe dispose directement ou indirectement :

- Du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres associés,
- Du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société en vertu des statuts ou d'un contrat.

C/ le contrôle exclusif de fait

La société consolidante est présumée exercer un contrôle exclusif de fait sur une autre société lorsque les deux conditions suivantes sont simultanément remplies :

- Elle dispose directement ou indirectement d'une fraction supérieure à 40% des droits de vote,
- Aucun autre actionnaire ne détient directement ou indirectement une fraction des droits de vote supérieur à la sienne.

Les filiales sont consolidées à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date de leur cession. Les transactions inter compagnies, soldes, pertes et profits sur les transactions à l'intérieur du Groupe ont été éliminées. Le cas échéant, les méthodes comptables des filiales sont modifiées afin d'assurer une homogénéité avec les méthodes du Groupe.

Une présentation distincte est faite des intérêts minoritaires.

La liste des filiales du groupe est fournie dans la note n°4. Les principales variations du périmètre de consolidation entre 2017 et 2016 sont présentées dans la note n°2.18

2.3 Participation dans les entreprises sous influences notables

La participation dans l'entreprise sous influences notables hôtel SALEM est comptabilisée par mise en équivalence.

L'influence notable est celle par laquelle le Groupe a le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. Elle peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de l'existence d'opérations interentreprises importantes ou de liens de dépendance technique.

L'influence notable sur les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de cette entreprise.

La comptabilisation par mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation dans l'entreprise sous influence notable.

2.4 Participations dans les entreprises sous contrôles conjoints

La participation dans l'entreprise sous contrôle conjoint SAHRA DOUZ est comptabilisée par intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploité en commun par un nombre limité d'actionnaires de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

Deux éléments sont essentiels à l'existence d'un contrôle conjoint :

- Aucun associé n'est susceptible à lui seul de pouvoir exercer un contrôle exclusif en imposant ses décisions aux autres.
- Un accord contractuel verbal ou écrit qui prévoit :

- l'exercice du contrôle conjoint sur l'activité économique de l'entreprise exploitée en commun.
- l'établissement des décisions qui sont essentielles à la réalisation des objectifs de l'entreprise exploitée en commun et qui nécessitent le consentement de tous les associés ou actionnaires participant au contrôle conjoint.

La comptabilisation par intégration proportionnelle consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments constituant le patrimoine et le résultat de l'entreprise sous contrôle conjoint au prorata de la fraction représentative de la participation de l'entreprise détentrice des titres sans constatation des intérêts des minoritaires directs.

2.5 Monnaies étrangères

** Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des filiales étrangères .*

Le périmètre de consolidation n'inclut aucune filiale étrangère.

** Autres :*

Les transactions en monnaies étrangères effectuées par les sociétés du Groupe sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date des transactions : les gains et pertes provenant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat. Les soldes de ces transactions sont convertis aux taux de change de clôture sauf en cas de couverture par des contrats de change à terme où les taux de change contractuels sont alors utilisés.

2.6 Ecart d'acquisitions

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisitions positifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecart d'acquisitions » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées.

Les écarts d'acquisitions négatifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé en déduction des écarts d'acquisitions positifs même lorsque ceux-ci ne concernent pas la même entreprise consolidée et repris en résultat pour compenser les pertes ou les dépenses futures attendues et identifiées dans le plan d'acquisition.

2.7 Immobilisations incorporelles

Les dépenses liées à l'acquisition de logiciels, de brevets, marques et licences sont immobilisées et amorties sur une période de 3 ans. Les immobilisations incorporelles ne sont pas réévaluées. La valeur comptable nette de chaque immobilisation incorporelle est revue annuellement et ajustée en cas de dépréciation durable le cas échéant.

Le fond commercial étant non amortissable et dans le cadre de l'homogénéisation des méthodes comptables, nous avons annulé l'amortissement y afférente constatée dans les comptes sociaux de Marhaba Belvédère pour 76.293 dinars. Le montant affectant les réserves consolidées est 1.180.725 dinars.

2.8 Placements

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur valeur du marché. La valeur du marché est calculée par référence aux cours de bourse moyens du mois de décembre de l'exercice en question.

Les investissements en actifs immobilisés, à l'exclusion des titres de transaction, sont comptabilisés au coût historique et une provision n'est constatée que lorsqu'il y a dépréciation durable. Dans ce cas, cette dépréciation est constatée en charge sur l'exercice pendant lequel la diminution a été identifiée.

Les augmentations et les diminutions de la valeur comptable des titres de transaction classés à court terme sont constatées dans le compte de résultat.

Lors de la cession d'un placement, la différence entre les produits nets de la vente et la valeur comptable est constatée au compte de résultat.

2.9 Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées à leur coût. Toutes les immobilisations corporelles sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Certaines immobilisations corporelles sont réévaluées.

L'amortissement est déterminé linéairement sur la durée d'utilisation estimée.

Les terrains ne sont pas amortis et sont supposés avoir une durée de vie infinie.

Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation est supérieure à l'estimation de son montant recouvrable estimé, elle est ramenée à son montant recouvrable.

Les gains et les pertes dégagés lors de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés par référence à leur valeur comptable et rentrent dans la détermination du résultat de l'exercice.

2.10 Subventions d'investissements

Les subventions reçues et liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles, sont classées en produits différés dans les dettes à moyen et à long terme et sont rapportées au résultat linéairement sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

2.11 Stocks

Les stocks sont comptabilisés au coût le plus faible du coût historique et de la valeur réalisable nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré (CMP). Le coût des produits finis et des en-cours de production inclut le coût des matières premières, le coût de la main d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production correspondant, mais exclut les charges d'intérêts. La valeur nette réalisable correspond au prix de vente estimé dans le cadre de l'activité normale.

2.12 Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation sont comptabilisées à leur valeur de réalisation nette anticipée. Une estimation est effectuée pour les créances douteuses sur la base d'une revue des montants dus en fin d'année. Les créances irrécouvrables sont provisionnées au cours de l'année pendant laquelle elles sont identifiées.

Les créances libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes de change latentes sont inscrites dans le résultat.

2.13 Liquidités et équivalents de liquidités

Pour l'établissement de l'état de flux de trésorerie, les liquidités et les équivalents de liquidités se composent de la caisse, des dépôts à vue dans les banques, des placements en instruments monétaires cotés, nets des découverts bancaires.

2.14 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés, qu'il est probable que la sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

2.15 Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report global fixe pour toutes les différences temporelles provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs. Les taux d'impôt ayant été retenus sont soit du droit commun 25% soit du taux réduit 10% (exportation, établissement de santé).

Les principales différences temporelles sont liées à la réévaluation libre de certains actifs à long terme ainsi qu'aux pertes fiscales reportables et amortissements différés.

Les actifs d'impôts différés liés à des pertes reportables et aux amortissements différés non utilisés ne sont comptabilisés que dans la mesure où :

- Il est probable que des futurs bénéfices imposables seront disponibles sur lesquels pourront s'imputer les différences temporelles déductibles.

- Leur récupération ne dépend pas des résultats futurs, autrement dit, s'il existe un montant d'impôt différé passif suffisamment important. Dans ce cas, ils sont retenus à hauteur des passifs d'impôts différés déjà constatés.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont présentés séparément des autres actifs et passifs dans le corps du bilan et dans les notes aux états financiers.

2.16 Constatation des produits

Les ventes sont constatées lors de la livraison des produits et après acceptation du client, le cas échéant, ou lorsque des services sont rendus, nettes des taxes sur les ventes et des rabais, et après élimination des ventes à l'intérieur du groupe.

2.17 Données comparatives

Le cas échéant, les données comparatives ont été ajustées pour être conformes aux changements de présentation de cette année. En particulier, les données comparatives ont été ajustées ou étendues afin de prendre en compte les dispositions requises par les normes comptables tunisiennes.

2.18 Faits marquants de l'exercice 2017

- L'entrée au périmètre de consolidation d'une nouvelle société créée en 2017 dénommée "**Société Touristique Yasmine de Monastir-KURIAT PALACE**" au capital de 1.005.000 dinars souscrit par Tour KHALEF pour 705.000 dinars, par SDT HADRUMET pour 150.000 dinars et par KANTAOUI BAY pour 50.000 dinars et des personnes physiques pour 100.000 dinars. La méthode de consolidation est l'intégration globale en 2017.
- L'acquisition par Tour KHALEF de 5.000 actions SDT HADRUMET pour 500.000 dinars.
- Les états financiers de la SMVDA MRAISSA, de CTDT JAWHARA et de Résidence AMILCAR n'étant pas disponibles, ces filiales ne sont pas incluses dans les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2017. Les soldes des principales rubriques comprises dans les états financiers consolidés 2016 se présentent comme suit :

RUBRIQUES	CTDT JAWHARA	RESIDENCE AMILCAR	TOTAL
Actifs			
Immobilisations corporelles		40 884 033	40 884 033
Immobilisations financières	-6 678 035	-9 614 000	-16 292 035
Capitaux propres et Passifs			
Réserves consolidées	6 678 035	5 165 350	11 843 386
Résultat net de l'exercice (Part du groupe)		1 760 924	1 760 924
Emprunts		-27 890 400	-27 890 400
Fournisseurs et comptes rattachés		-3 974 860	-3 974 860
Autres passifs courants		-2 282 221	-2 282 221
Concours bancaires et autres passifs financiers		-7 518 067	-7 518 067
Etat de résultat			
Autres charges d'exploitation		1 332 215	1 332 215
Autres pertes ordinaires		315 426	315 426

- La réduction du capital de l'Aquaculture à 0 suivie d'une augmentation du capital de 3.185.300 dinars par apport en numéraires pour 300 dinars et par compensation de créances pour 3.185.000 dinars souscrite à hauteur de 2.300.000 dinars par MARHABA, de 250.000 dinars par Tour KHALEF, de 350.000 dinars par Marhaba PALACE et 285.300 dinars par des personnes physiques.
Par conséquent, la méthode de consolidation de l'Aquaculture a été changée de la mise en équivalence en 2016 à l'intégration globale en 2017.

L'impact sur les principales rubriques des états financiers consolidés 2017 se présente comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2017
Actifs	
Immobilisations incorporelles	117 880
Amortissement des immobilisations incorporelles	-114 067
Immobilisations corporelles	27 075 473
Amortissement des immobilisations corporelles	-21 906 565
Immobilisations financières	180 147
Stocks	4 574 887
Clients et comptes rattachés	3 333 050
Provisions pour dépréciation des comptes clients	-379 781
Autres actifs courants	872 994
Liquidités et équivalents de liquidités	680 464

RUBRIQUES	31/12/2016	31/12/2017
Capitaux propres et Passifs		
Réserves consolidées	2 204 754	6 735 759
Résultat net de l'exercice (part du groupe)		960 158
Emprunts		-1 278 173
Fournisseurs et comptes rattachés		-7 317 603
Autres passifs courants		-1 527 040
Concours bancaires et autres passifs financiers		-11 397 223

RUBRIQUES	31/12/2017
Etat de résultat	
Chiffre d'affaires	7 396 858
Stocks	-2 403 803
Achats d'approvisionnements consommés	-5 413 265
Charges du personnel	-1 340 312
Dotations aux amortissements	-1 642 669
Autres charges d'exploitation	-603 093
Charges financières nettes	-1 893 755
Autres pertes ordinaires	-142 872

- La variation du chiffre d'affaires de 84.305.999 dinars (47,86%) se présente comme suit :

Activités	2017	2016	Variation en valeur	Variation en %
Activité touristique	117 633 499	77 170 059	40 463 440	52,43%
Activité industrielle	125 452 043	82 728 751	42 723 292	51,64%
Activité sanitaire	17 380 706	16 261 440	1 119 266	6,88%
Total =	260 466 249	176 160 250	84 305 999	47,86%

3. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2017

3.1 Capitaux propres consolidés – part Groupe

	2017	2016
Capital	847 710	847 710
Réserves consolidées	93 699 677	91 033 255
Résultat de l'exercice – part du Groupe	-4 037 472	-10 478 978
Capitaux propres à la fin de l'exercice	<u>90 509 915</u>	<u>81 401 987</u>

Les capitaux propres consolidés part du groupe 2017 se présentent comme suit :

Sociétés	Capital de la société mère	Réserves consolidées	Résultats consolidés
HÔTEL MARHABA	847 710	20 751 539	-2 319 376
HÔTEL TOUR KHALEF		27 191 995	-733 676
HÔTEL MARHABA PALACE		20 614 418	469 439
SOCIETE AQUACULTURE		-8 940 513	-960 158
HÔTEL KANTAOUI BAY		-4 214 691	-906 302
SOCIETE ESSALAMA SICAF		1 179 759	411 882
HÔTEL TEJ MARHABA		-5 950 181	-2 102 704
HÔTEL MARHABA BEACH		29 995 438	1 080 399
HÔTEL MARHABA BELVEDERE		-1 722 651	155 933
HÔTEL SALEM		3 535 404	988
SOCIETE ICF		6 184 283	3 410 062
SOCIETE BUANDERIE CENTRALE		-1 939 877	-94 173
HÔTEL SAHRA DOUZ		-2 730 658	-50 655
GROUPE MÉDICAL LES OLIVIERS		509 841	359 922
IRM		-258 783	72 607
SHÉRATON HAMMAMET		1 733 657	9 527
SOPIT-TOP MARHABA		-1 626 925	-408 327
SPIT ENNEJMA		-5 106 481	-216 193
TUNISIE PETROLEUM		-26 116	-151
CLINIQUE JAWHARA D'OPHTALMOLOGIE		-24 607	67 561
SDT HADRUMET		-5 006 446	-1 677 319
OLIVIER INVEST SICAF		-141 553	-9 974
ECHIFA HOLDING		19 691 036	-674 558
TDM		1 790	76 285
SOCIETE TOURISTIQUE YASMINE MONASTIR		0	1 490
Total =	847 710	93 699 677	-4 037 472

3.2 Intérêts minoritaires

	2017	2016
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	161 183 293	172 211 702
Intérêts minoritaires dans le résultat	10 313 287	2 680 905
Intérêts minoritaires à la fin de l'exercice	<u>171 496 580</u>	<u>174 892 607</u>

Les détails des intérêts minoritaires 2017 se présentent comme suit :

SOCIETE	Capitaux propres part des minoritaires	Résultat net de l'exercice part des minoritaires
HÔTEL TOUR KHALEF	18 717 773	-494 039
HÔTEL MARHABA PALACE	35 946 269	764 631
HÔTEL KANTAOUI BAY	415 816	-415 816
SOCIETE ESSALAMA SICAF	3 954 143	665 786
HÔTEL TEJ MARHABA	-1 492 590	-1 938 872
HÔTEL MARHABA BEACH	13 873 294	493 717
HÔTEL MARHABA BELVEDERE	8 724 850	217 812
SOCIETE ICF	41 682 633	11 479 826
GROUPE MÉDICAL LES OLIVIERS	8 544 053	787 805
IRM	-224 878	232 039
SHÉRATON HAMMAMET	8 962 991	27 300
TUNISIE PETROLEUM	289 787	-349
CLINIQUE JAWHARA D'OPHTALMOLOGIE	1 806 052	467 632
LES SABLES D'OR	1 900 000	0
SDT HADRUMET	-1 489 808	-1 673 755
ECHIFA HOLDING	19 275 851	-652 315
TDM	197 058	350 486
SOCIETE TOURISTIQUE YASMINE MONASTIR	100 000	1 398
TOTAL	161 183 293	10 313 287

3.3 Chiffre d'affaires par société

L'augmentation cumulée de 47,86% se détaille par filiale comme suit :

Sociétés	2017	2016	Variation en valeur	Variation en %
HÔTEL MARHABA	9 591 274	7 701 387	1 889 887	24,54%
HÔTEL TOUR KHALEF	14 815 704	12 375 175	2 440 529	19,72%
HÔTEL MARHABA PALACE	5 625 815	2 237 416	3 388 399	151,44%
SOCIETE AQUACULTURE	7 396 858	0	7 396 858	100%
HÔTEL KANTAOUI BAY	10 533 159	1 106 035	9 427 124	852,34%
HÔTEL TEJ MARHABA	7 715 608	6 571 051	1 144 556	17,42%
HÔTEL MARHABA BEACH	6 384 064	2 545 672	3 838 392	150,78%
HÔTEL MARHABA BELVEDERE	33 756 926	22 502 212	11 254 714	50,02%
SOCIETE ICF	118 055 185	82 661 061	35 394 124	42,82%
SOCIETE BUANDERIE CENTRALE	521 729	67 689	454 040	670,77%
HÔTEL SAHRA DOUZ	420 445	365 649	54 796	14,99%
GROUPE MÉDICAL LES OLIVIERS	9 990 872	9 322 137	668 735	7,17%
IRM	2 365 331	2 725 449	-360 118	-13,21%
SHÉRATON HAMMAMET	12 159 384	8 307 026	3 852 358	46,37%
SPIT ENNEJMA	140 217	142 406	-2 188	-1,54%
CLINIQUE JAWHARA D'OPHTALMOLOGIE	3 094 293	2 977 954	116 339	3,91%
SDT HADRUMET	16 490 905	13 316 031	3 174 874	23,84%
TDM	1 408 481	1 235 900	172 581	13,96%
Totaux	260 466 249	176 160 250	84 305 999	47,86%

4. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sociétés	% de contrôle 2017	% d'intérêt 2017	Méthode de consolidation en 2017
Hôtel MARHABA	100,00%	100,00%	Intégration globale
Tour Khalef	59,76%	59,76%	Intégration globale
Marhaba Palace	54,67%	38,04%	Intégration globale
Aquaculture	91,04%	81,08%	Intégration globale
Kantaoui Bay	62,45%	43,99%	Intégration globale
Essalama Sicaf	74,41%	38,22%	Intégration globale
Tej Marhaba	81,82%	52,03%	Intégration globale
Marhaba Beach	92,78%	68,64%	Intégration globale
Marhaba Belvédère	72,26%	41,72%	Intégration globale
SOHOTO Salem	41,25%	24,31%	Mise en équivalence
ICF	41,98%	22,90%	Intégration globale
Buanderie Centrale	90,07%	57,40%	Intégration globale
SAHRA DOUZ	39,49%	28,42%	Intégration proportionnelle
Groupe Médicale les Oliviers	61,67%	31,36%	Intégration globale
IRM	76,00%	23,83%	Intégration globale
CTDT JAWHARA	49,77%	25,49%	Mise en équivalence
Sheraton Hammamet	52,52%	25,87%	Intégration globale
SOPIT TOP MARHABA	98,04%	57,07%	Intégration globale
SPIT ENNEJMA	92,86%	47,55%	Intégration globale
Cliniques Jawhara d'Ophtalmologie	40,25%	12,62%	Intégration globale
Tunisie Petroleum	80,56%	30,25%	Intégration globale
Résidence Amilcar	67,11%	34,12%	Intégration globale
Les Sables d'Or	90,50%	38,72%	Intégration globale
SDT Hadrumet	86,77%	50,05%	Intégration globale
Olivier Invest Sicaf	99,54%	50,60%	Intégration globale
Echifa Holding	71,32%	50,84%	Intégration globale
TDM	57,00%	17,87%	Intégration globale
Tours Yasmine Monastir	90,05%	51,58%	Intégration globale

GROUPE MARHABA
BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2017
NOTES A L'ACTIF

NOTES	31/12/2017	31/12/2016
1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 731 223	32 667 057
Concessions de marques, brevets, licences	408 391	408 391
Logiciels	1 395 369	1 167 231
Fonds commercial	18 791 388	31 091 436
Immobilisations incorporelles en cours	3 000	0
Avances et acomptes versés sur immobilisations inc	133 075	0
2. AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(1 584 678)	(1 406 723)
Concessions de marques, brevets, licences	(408 391)	(408 298)
Logiciels	(1 176 287)	(998 426)
3. ECART D'ACQUISITION	10 323 277	10 323 277
Ecart d'acquisition	10 323 277	10 323 277
4. AMORTISSEMENT ECART D'ACQUISITION	(6 897 085)	(6 502 841)
Amortissement ecart d'acquisition	(6 897 085)	(6 502 841)
5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	708 635 487	662 737 591
Terrains	90 729 053	59 052 448
Constructions	305 675 490	289 154 260
Installations techniques, matériel et outillages	227 387 455	208 668 431
Matériel de transport	4 496 778	3 661 975
Installations générales, agencements et aménagemen	55 497 890	46 767 355
Equipements de bureau et matériel informatique	5 615 758	5 048 463
Emballages commerciaux identifiables	59 407	1 772
Immobilisations corporelles encours	18 637 689	46 578 090
Avances et acomptes versés sur immobilisations cor	81 205	3 350 036
Immobilisations à statut juridique particulier	454 760	454 760
6. AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(366 308 114)	(321 258 351)
Constructions	(143 478 361)	(129 219 232)
Installations techniques, matériel et outillages	(173 960 809)	(149 520 268)
Matériel de transport	(3 851 917)	(3 127 085)
Installations générales, agencements et aménagemen	(39 502 119)	(34 320 912)
Equipements de bureau et matériel informatique	(5 031 537)	(4 655 964)
Emballages commerciaux identifiables	(59 229)	(1 772)
Amortissements des immobilisations à statut juridique particulier	(424 141)	(413 118)
7. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	101 573 674	84 290 041
Titres de participations	99 640 244	82 843 656
Prêts	412 206	394 393
Dépôts et cautionnements versés	1 521 223	1 051 992

8. TITRES MIS EN EQUIVALENCE	4 264 562	4 219 895
Titres mis en equivalence	4 264 562	4 219 895
9. PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(19 266 480)	(3 942 002)
Provisions pour dépréciation des participations et	(19 253 098)	(3 936 472)
Provisions pour dépréciation des autres immobilisa	(13 381)	(5 530)
10. AUTRES ACTIFS NON COURANTS	926 891	2 997 987
Frais préliminaires	696 897	333 011
Charges à répartir	229 994	2 576 820
Frais d'émission et primes de remboursement des em	0	88 156
11. IMPOTS DIFFERES ACTIFS	13 059 143	12 845 896
Impôts differes actifs	13 059 143	12 845 896
12. STOCKS	61 661 932	54 049 083
Stocks de terrains	22 564 276	22 179 055
Matières premières et fournitures liées	17 587 776	4 069 168
Autres approvisionnements	7 747 870	6 110 758
Stocks de produits	13 762 010	21 690 102
13. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS	(1 569 180)	(434 100)
Provisions pour deprecation des matières première	(531 866)	(411 330)
Provisions pour deprecation des produits finis	(1 037 314)	(22 770)
14. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	33 144 220	27 228 324
Clients	24 956 170	20 860 798
Clients, effets à recevoir	1 180 578	520 855
Clients douteux ou litigieux	6 046 002	5 356 368
Clients, produits non encore facturés (produits à	961 470	490 303
15. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES CLIENT	(5 623 061)	(4 653 089)
Provisions clients	(5 623 061)	(4 653 089)
16. AUTRES ACTIFS COURANTS	42 245 015	35 919 738
Fournisseurs débiteurs	1 593 199	3 782 014
Personnel, avances et acomptes	243 252	174 080
Personnel, œuvres sociales	1 870	1 870
Personnel, produits à recevoir	2 320	2 292
Opérations particulières avec l'Etat, les collecti	308 682	3 372 687
Retenue à la source	895 984	491 927
Etat, acomptes provisionnels	5 671 567	4 558 828
Taxes sur le chiffre d'affaires déductible	5 562 920	3 309 860
Etat, produits à recevoir	1 334	20 329
Groupe	18 360 800	7 846 981
Créances sur cessions de valeurs mobilières de pla	750 000	750 000
Autres comptes débiteurs ou créditeurs	7 626 450	8 796 313
Produits à recevoir sur débiteurs divers	646 246	1 315 650
Compte d'attente	155 559	90 759
Charges constatées d'avance	424 833	1 406 149

17. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES AUTRES ACTIFS C	(836 128)	(582 066)
Provisions pour dépréciation des comptes débiteurs	(836 128)	(582 066)
18. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	25 067 053	20 913 038
Echéances à moins d'un an sur prêts non courants	167 164	125 149
Actions	202 601	1 057 088
Obligations	171	164
Bons du trésor et bons de caisse à court terme	21 754 386	14 031 554
Autres placements courants et créances assimilées	2 942 731	5 699 083
19. PROVISIONS SUR PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINAN	0	0
Provisions sur placements et autres actifs financi	0	0
20. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	21 970 429	6 656 155
Valeurs à l'encaissement	3 533 392	1 002 728
Banques	18 007 334	5 357 499
Caisse siège social	426 229	273 316
Caisses succursales	1 175	425
Régies d'avances et d'accréditifs	396	396
Virements internes	1 904	21 792
21. PROVISIONS POUR LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQU	0	0
Provisions pour liquidités et équivalents de liqui	0	0

GROUPE MARHABA
BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2017
NOTES AU PASSIF

NOTES	31/12/2017	31/12/2016
22. CAPITAL DE LA SOCIETE	847 710	847 710
Capital social	847 710	847 710
23. RESERVES CONSOLIDEES	93 699 677	91 033 255
Réserves consolidées	93 699 677	91 033 255
24. RESULTAT NET DE L'EXERCICE (part du groupe)	(4 037 472)	(10 478 978)
Résultat net de l'exercice part du groupe	(4 037 472)	(10 478 978)
25. CAPITAUX PROPRES DES MINORITAIRES	161 183 293	172 211 702
Capitaux propres part des minoritaires	161 183 293	172 211 702
26. RESULTAT NET DE L'EXERCICE (part des minoritaires)	10 313 287	2 680 905
Résultat net de l'exercice part des minoritaires	10 313 287	2 680 905
27. EMPRUNTS	183 799 800	216 326 875
Emprunts auprès des établissements financiers	175 754 420	205 532 918
Dépôts et cautionnements reçus	506 298	515 602
Autres emprunts et dettes	7 539 082	10 278 355
28. AUTRES PASSIFS FINANCIERS	0	0
Ecart de conversion	0	0
29. IMPOTS DIFFERES PASSIF	6 319 305	6 507 362
Impôt différé passif	6 319 305	6 507 362
30. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 361 967	9 134 497
Provisions pour risques	6 357 064	6 224 143
Provisions pour retraites et obligations similaire	847 869	921 686
Provisions d'origine réglementaire	1 131 980	912 230
Provisions pour impôts	620 510	744 453
Provisions pour renouvellement des immobilisations	222 770	222 770
Autres provisions pour charges	181 773	109 214
31. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	51 965 548	35 805 780
Fournisseurs d'exploitation	36 891 101	25 422 014
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	6 579 983	3 149 652
Fournisseurs d'immobilisations	4 966 802	5 219 691
Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	948 053	60 819
Fournisseurs factures non parvenues	2 579 608	1 953 604

32. AUTRES PASSIFS COURANTS	40 346 560	35 600 085
Clients créditeurs	5 420 778	3 921 637
Comités d'entreprises et autres organes représenta	0	560
Personnel, rémunérations dues	1 735 210	2 114 083
Personnel, dépôts	14 146	6 020
Personnel, oppositions	33 011	33 817
Personnel, charges à payer	600 810	542 462
Personnel, provisions pour congé payé	1 764 395	1 381 631
Etat, impôts et taxes retenues à la source	468 904	887 305
Etat, impôts à liquider	2 481 576	1 141 288
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires à décaisser	627 407	478 832
Autres impôts, taxes et versements assimilés	738 669	745 797
Etat, charges à payer	2 437 708	2 082 137
Groupe	1 060 767	0
Associés, comptes courants	1 972 071	2 728 129
Associés, dividendes à payer	1 522 102	2 060 463
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 825 866	6 239 485
Autres comptes débiteurs ou créditeurs	6 689 492	7 226 992
Divers charges à payer	2 867 630	2 390 030
Produits constatés d'avance	913 689	689 676
Provision courante pour risques et charges	2 172 328	929 741
33. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	87 718 506	56 399 720
Emprunts courants liés au cycle d'exploitation	5 240 000	4 733 000
Echéances à moins d'un an sur emprunts non courant	42 989 541	37 413 156
Concours bancaires courants	5 786 141	1 363 372
Emprunts échus et impayés	6 862 212	4 121 171
Intérêts courus	3 646 616	4 240 927
Banques	23 193 996	4 528 093

GROUPE MARHABA
BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2017
NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

NOTES	31/12/2017	31/12/2016
34. REVENUS	260 466 249	176 160 250
Ventes de produits finis	121 282 212	80 415 954
Ventes de produits intermédiaires	1 537	208 192
Ventes de produits résiduels	1 277 736	384 134
Etudes et prestations de services	137 770 057	94 713 356
Produits des activités annexes	332 935	639 693
Ventes liées à une modification comptable	0	(2 828)
RRR accordés par l'entreprise	(198 228)	(198 251)
35. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 886 990	3 255 396
Redevances pour concessions, brevets, marques, procédés, droits et	10 062	14 209
Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	3 400	3 627
Jetons de présence et rémunération d'administrateurs, gérants	500	500
Ristournes perçues des coopératives	26 285	0
Produits divers ordinaires liés à une modification comptable	174 466	328 616
Quote-parts des subventions d'investissements inscrites au résultat d	458 891	260 798
Subventions d'exploitation	63 361	56 650
Reprises sur amortissements et sur provisions	1 580 889	1 065 757
Transfert de charges	2 569 137	1 525 239
36. PRODUCTION IMMOBILISEE	14 789	25 554
Immobilisations corporelles	14 789	25 554
37. VARIATION DES STOCKS PRODUITS FINIS ET ENCOURS	(4 673 559)	5 159 347
Variation des stocks	(4 673 559)	5 159 347
38. ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMEES	0	0
Achats de marchandises	0	0
Variations des stocks de marchandises	0	0
39. ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	(118 680 313)	(94 927 536)
Achats de matières premières et fournitures	(55 851 377)	(36 903 176)
Achats des autres approvisionnements	(35 269 465)	(23 835 222)
Achats d'études et de prestations de services	(19 510 845)	(12 255 836)
Achats de petits matériels, équipements et travaux	(167 791)	(181 175)
Achats non stockés de matières et fournitures	(20 111 680)	(15 376 684)
Achats liés à une modification comptable	(7 856)	33 119
Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	19 242	4 450
Variation des stocks de matières et fournitures	12 893 964	(5 996 782)
Variation des stocks des autres approvisionnements	(674 505)	(416 229)

40. CHARGES DU PERSONNEL	(53 259 722)	(43 670 996)
Salaires et compléments de salaires	(38 849 465)	(32 633 072)
Appointements et compléments d'appointements	(3 602 224)	(2 245 149)
Rémunérations des administrateurs, associés	(831 682)	(759 287)
Charges connexes aux salaires, appointements et rémunérations	(1 125 981)	(850 081)
Charges sociales	(7 076 690)	(5 772 201)
Charges de personnel liés à une modification comptable	(1 368)	(37 054)
Autres charges du personnel et autres charges sociales	(1 772 312)	(1 374 151)
41. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	(40 001 732)	(39 792 569)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(39 607 488)	(39 398 325)
Dotations aux amortissements de l'écart d'acquisition	(394 244)	(394 244)
42. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	(32 744 326)	(25 463 795)
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	(919 713)	(801 955)
Autres impôts, taxes et versements assimilés	(3 014 670)	(1 989 116)
Sous-traitance générale	(2 110 374)	(1 587 611)
Redevances pour utilisation d'immobilisations concédées	(26 486)	0
Locations	(180 843)	(1 234 757)
Charges locatives de copropriétés	(81 787)	(128 257)
Entretiens et réparations	(4 399 090)	(3 598 380)
Primes d'assurances	(762 831)	(823 032)
Etudes, recherches et divers services extérieurs	(433 776)	(839 976)
Autres charges liées à une modification comptable	(4 991)	(44 450)
Rabais, remises et ristournes obtenus services extérieurs	0	259
Personnel extérieur à l'entreprise	(417 151)	(636 749)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(9 872 834)	(6 106 528)
Publicité, publications, relations publiques	(2 310 894)	(2 037 634)
Transport de biens et transports collectifs du personnel	(4 459 072)	(2 517 764)
Déplacements, missions et réceptions	(1 582 174)	(1 222 206)
Frais postaux et frais de télécommunication	(500 087)	(479 689)
Services bancaires et assimilés	(1 011 492)	(850 261)
Autres services extérieurs liés à une modification comptable	(58 993)	(170 167)
Jetons de présence	(545 671)	(380 375)
Pertes sur créances irrécouvrables	(49 844)	(800)
Charges diverses ordinaires liées à une modification comptable	0	(14 346)
Impôts et taxes liés à une modification comptable	(1 552)	(2)
43. CHARGES FINANCIERES NETTES	(18 584 957)	(15 605 471)
Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments financiers	(387 660)	(599 490)
Charges d'intérêts	(16 103 899)	(14 225 653)
Pertes sur créances liées à des participations	(2 786 614)	(1 472)
Pertes de changes	(3 434 253)	(3 496 125)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	(3 507)	(667)
Autres charges financières	0	(100)
Charges financières liées à une modification comptable	(596)	(15)
Revenus des autres créances	299 351	233 670
Gains de changes	3 795 338	2 481 803
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	35 934	
Produits financiers liés à une modification comptable	950	2 578

44. PRODUITS DE PLACEMENTS	9 971 069	25 203 981
Revenus des titres de participations	8 651 770	6 722 732
Produits des autres immobilisations financières	218 797	149 059
Revenus de valeurs mobilières de placements	711 433	1 151 653
Reprises sur provisions - charges financières	389 069	124 977
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	0	17 055 561
45. AUTRES GAINS ORDINAIRES	3 602 075	1 130 530
Produits nets sur cessions d'immobilisations et autres gains sur éléments	3 602 075	1 130 530
46. AUTRES PERTES ORDINAIRES	(1 668 660)	(1 409 845)
Charges nettes sur cessions d'immobilisations et autres pertes sur éléments	(1 668 660)	(1 409 845)
47. IMPOTS SUR LES SOCIETES	(2 300 201)	2 477 602
Impôts sur les sociétés	(2 300 201)	2 477 602
48. ELEMENTS EXTRAORDINAIRES	(752 874)	(141 973)
Pertes extraordinaires	(752 874)	(141 973)
49. EFFETS DE MODIFICATION COMPTABLES NETS D'IMPOTS	0	0
Effets des modifications comptables nets d'impôts	0	0



Cabinet d'Audit et de Consultants

Société d'expertise Comptable

Tél : 71 791 885- Fax : 71 791 258

35, avenue Alain Savary, 1002 Tunis

Compagnie Tunisienne des Experts Comptables

Société d'expertise Comptable

Bvd. 14 Janv., BP 287, 4011 Sousse – Kantaoui

Tél : 73 347 500 - Fax : 73 347 506

e-mail : ctec@gnet.tn

GROUPE DE LA SOCIETE HOTELIERE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE MARHABA

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2017

Tunis, le 18 mai 2018

**Mesdames et Messieurs les actionnaires de la
« Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba »,**

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 262.006.495 DT y compris le résultat de l'exercice s'élevant à 6.275.815 DT.

A notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section "Fondement de l'opinion avec réserve" de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves, à savoir :

1. A la date de la rédaction du présent rapport, les sociétés SAHRA DOUZ, les SABLES D'OR et TUNISIE PETROLIUM ne nous ont pas communiqués les procès verbaux de leurs conseils d'administration qui ont arrêté leurs états financiers clos au 31 décembre 2017.
2. Les états financiers de la SMVDA MRAISSA, RESIDENCE AMILCAR, CTDT JAWHARA n'étant pas disponibles, ces filiales ne sont pas incluses dans les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2017.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Observations sur l'incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Les états financiers des filiales SOPIT TOP MARHABA, SAHRA DOUZ, SALWA CITY TEJ MARHABA, ACQUACULTURE TUNISIENNE, Hôtel EL KANTAOUI BAY et Buanderie Centrale du Sahel font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social. Par conséquent, elles sont tenues de régulariser leurs situations conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales.

Paragraphe d'observation

La SPITE ENNEJMA a entamé à partir du mois d'avril 2013 des travaux d'aménagement et démolition partielle de l'Hôtel « ENNEJMA » en vue de sa reconstruction et son exploitation sous une nouvelle enseigne étrangère. Par conséquent, ceci a conduit à un arrêt total des activités de l'hôtel depuis le commencement des travaux à ce jour.

En effet, et d'un point de vue comptable, la société a continué d'amortir les constructions y relatives engendrant ainsi des amortissements cumulés de l'ordre de 7.679.386 DT à la date de clôture de l'exercice 2016.

En 2017, la société a procédé, conformément à la Norme Comptable relative aux modifications comptables (NCT II) à la correction et annulation desdits amortissements ainsi qu'à la capitalisation des intérêts des emprunts spécifiques contractés pour la construction de l'hôtel, d'une manière rétrospective. Le total des ajustements sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2016 s'élève à 10.797.345 DT".

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à

ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet d'Audit et de Consultants

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

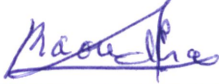
Ali LAHMAR

CABINET D'AUDIT & DE CONSULTANTS
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
35, Avenue Alain Savary - 1002 Tunis Belvédère
Tél: 71,791,886 - Fax: 71,791,258

Compagnie Tunisienne des Experts Comptables C.T.E.C

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Rawdha BEN ARFI


Compagnie Tunisienne
des Experts Comptables
CTEC
14 Janvier Kantaoui Sousse